

MICRODATA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2022

Les actionnaires de la société Microdata, au capital de 42 000 000 Dhs, dont le siège social est à Casablanca, 30, Boulevard Ibnou Sina, Hay Hassani, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 22 Juin 2022, par visioconférence, sur convocation du Conseil d'Administration et sous la présidence de M. Hassane Amor.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ses rapports, a donné quitus au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes au titre dudit exercice. En outre, elle a nommé le cabinet "A. Saaidi et Associés", représentée par Madame Bahaa SAAIDI, pour un mandat de Commissariat aux comptes d'une durée de trois (3) années ; ledit mandat arrive à terme à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire maintient l'enveloppe brute annuelle de jetons de présence, allouée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021, à 280 000 dirhams.

Aussi, il a été décidé la distribution d'un **dividende de 27 Dhs brut par action payable à compter du 21 Juillet 2022.**

Enfin, les états de synthèses au 31 Décembre 2021, préalablement publiés en date du 25 Avril 2022 en annexes du rapport financier annuel 2021 de Microdata, n'ont subi aucune modification.

INFORMATIONS ACTIONNAIRES

email : investors.relations@microdata.ma

DIVIDENDE : 27 Dhs /ACTION